

# VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



ENVIRONNEMENT 03

## LA NOUVELLE DÉCHETTERIE OUVRE SES PORTES



TOURISME

Les animations de l'été

12



TERRITOIRE

Bussy-lès-Daours / Sailly-le-Sec

18



ENVIRONNEMENT

Participez au concours !

26

## SOMMAIRE

### 3-5 ENVIRONNEMENT

- La nouvelle déchetterie
- 3 questions à Alain Savoie
- Martin, le maître composteur

### 6-8 ACTUALITÉS

- Le voyage-lecture
- Rencontres australiennes
- Aménagement et cadre de vie
- Ben Debreyne en tournée
- Ambassadeur du tourisme junior
- La fibre pour tous

### 9 CULTURE

- Le programme des animations
- Exposition des travaux menés par la médiathèque

### 10-11 COM DE COM

- La Loi NOTRe

### 12-17 TOURISME

- Le programme estival des animations touristiques

### 18-21 TERRITOIRE

- Bussy-lès-Daours
- Sailly-le-Sec

### 22-25 TERRITOIRE

- Fêtes et animations

### 26-28 ENVIRONNEMENT

- Concours environnement : adultes et enfants
- Déchetterie de Villers-Bretonneux : infos pratiques

# Edito

## La déchetterie-ressourcerie s'ouvre à vous

Si les projets de notre Zone d'Activité Économique et commerciale ont été freinés par de nombreux obstacles, le territoire reste uni et solidaire, ce qui lui permet d'investir dans ses nombreux domaines de compétence. Cette dynamique s'illustre aujourd'hui par l'ouverture de la déchetterie à Villers-Bretonneux.

Un projet qui a été plus long que prévu à mettre en chantier. Les premiers terrains presentis ayant fait l'objet de réticences des riverains. Le choix final s'est porté sur un espace foncier appartenant à la Communauté de Communes, situé hors agglomération, tout en étant parfaitement desservi par la chaussée du Val de Somme. Cette voie a été réalisée en deux tranches de 2001 à 2002 par la Communauté de Communes pour développer l'activité industrielle et commerciale.

### Un concept novateur

Je vous invite donc à aller découvrir ce nouvel équipement intercommunal, qui vous surprendra par ses espaces conçus pour plus de sécurité, de fluidité et de praticité.

L'aspect environnemental y est largement privilégié afin de recycler ou de valoriser un maximum de biens. L'important est de jeter le moins possible dans la benne "encombrants", dont le contenu est transporté et remis en centre d'enfouissement.

Pour limiter ces dérives de la société de consommation, nous avons mis en place un espace ressourcerie, pour que les objets que vous ne voulez plus puissent servir à d'autres. Ils seront donnés à des associations caritatives qui pourront les réparer, puis les revendre ou les mettre à disposition de leurs bénéficiaires.

J'espère que vous serez séduits par cette déchetterie d'un nouveau type, un nouvel outil au service de la protection de l'environnement.

## Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



À noter dans vos agendas  
**FORUM DES OPÉRATEURS "La fibre chez vous"**  
**Le vendredi 22 septembre 2017 de 16h à 21h**  
au gymnase COSEC, Enclos de l'Abbaye,  
rue Gambetta à Corbie

Pour les habitants des communes de Corbie,  
Aubigny, Bonnay, Lahousoye, Foulloy,  
Hamelet, Vaire-sous-Corbie,  
Vaux-sur-Somme  
et Sailly-le-Sec.



## OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot.

Crédits photos : Denis Demarcy

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 05 / 2017

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

**Communauté de Communes du Val de Somme**

31 ter rue Gambetta - BP 70063  
80800 CORBIE



# La déchetterie nouvelle génération ouvre ses portes !

La deuxième déchetterie intercommunale va ouvrir ses portes le 16 juin prochain à Villers-Bretonneux. Il s'agit d'une déchetterie nouvelle génération, dimensionnée et équipée pour recevoir différents déchets.

Ce nouvel équipement apporte un service de plus grande qualité et permet la valorisation d'un nombre plus important de matières. Vous pourrez apprécier son accès facile et son utilisation pratique et sécurisée. Vous trouverez en dernière page de ce numéro une fiche pratique pour préparer votre visite.

## Pour trier plus

Parmi les innovations proposées, vous apprécierez la plateforme divisée en deux espaces, avec des compacteurs d'un côté (pour la ferraille, le carton et le tout-venant) et de l'autre des zones de dépôt au sol pour tout ce qui est lourd et volumineux (gravats, déchets verts, mobilier).

L'autre nouveauté majeure est le bâtiment destiné au réemploi et au recyclage. Le réemploi concerne les objets dont vous n'avez plus besoin

mais qui peuvent être réparés ou réutilisés par des associations de réinsertion. Le recyclage est quant à lui étendu à des matériaux qui jusqu'alors partaient en enfouissement : dosettes de café en aluminium, cartouche de carafe filtrante, radiographies, cartouches et toner d'imprimante...

## Un espace pédagogique

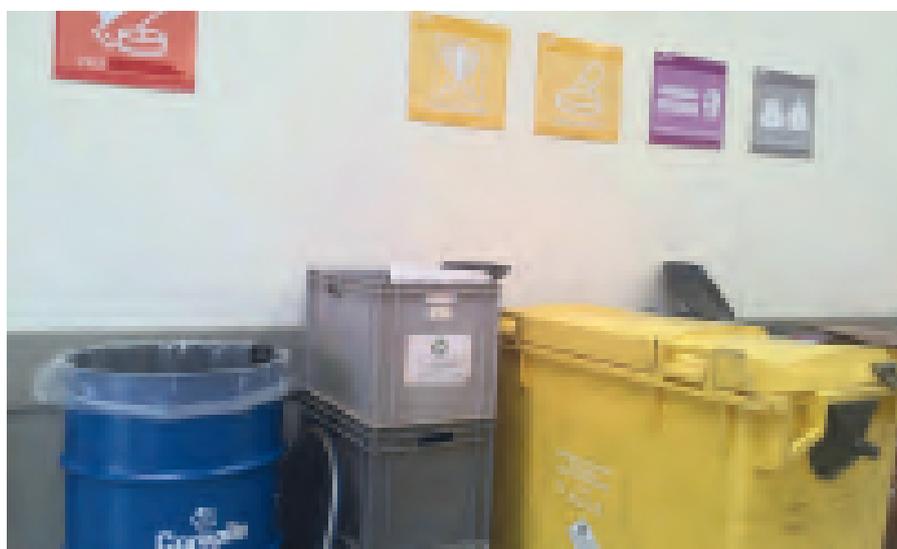
Dans le but de sensibiliser petits et grands à l'absolue nécessité de réduire nos déchets, un espace pédagogique a été créé. Il se compose d'une salle pour recevoir les groupes et d'un espace extérieur pour mettre en pratique des ateliers de compostage.

**Rendez-vous donc dès le 16 juin, munis de votre carte d'accès (la même que pour la déchetterie de Corbie), afin de donner une seconde vie à vos déchets.**

Montant total des travaux :  
1 308 621,01 € TTC

Subventionnés par l'État (DETR) à hauteur de 170 871,18 € et pour le Département une participation de 50 000 €.

Reste à charge pour la Communauté de Communes : 1 087 749,90 €



## 3 questions à Alain Savoie vice-président à l'environnement



Alain Savoie a suivi avec sa commission le dossier de construction de la déchetterie de Villers-Bretonneux du début à la fin du projet. Il répond à nos questions sur ce bel équipement.

### Pourquoi fallait-il construire une deuxième déchetterie sur le Val de Somme ?

Avec aujourd'hui 50 000 passages par an, la déchetterie de Corbie a montré depuis sa création qu'elle correspondait à un besoin.

Un seul équipement de ce type sur l'ensemble du Val de Somme ne pouvait plus faire face dans de bonnes conditions aux apports de plus en plus volumineux de déchets. Certains jours les files d'attente étaient longues. Il fallait désengorger Corbie.

Avec la construction de cette nouvelle déchetterie les apports de déchets vont se répartir sur les deux sites. Chacun reste libre, avec la même carte, d'utiliser la déchetterie de son choix.

### En quoi cet équipement est-il novateur ?

*D'abord, tout est pensé ici pour faciliter la vie de l'utilisateur. Pas besoin d'être un Hercule pour jeter les déchets à hauteur de benne. Ici tout se dépose à terre.*

*Vous découvrirez en la fréquentant tous les détails qui font la différence. Nous avons visité plusieurs équipements de ce type afin de dessiner les grandes lignes de celui-ci.*

*À Seclin, dans le Nord, la signalétique simple et efficace a retenu notre attention.*

*À Floirac, près de Bordeaux, c'est la mise en place d'une aire technique au cœur de la déchetterie autour de laquelle tourneront les usagers qui nous a plu.*

*Et à Cergy-Pontoise, c'est l'accueil qui a été retenu. Un accueil avec la mise en place d'une porte de sortie spéciale face au bureau du gardien pour les véhicules non autorisés à aller plus loin. À cause de la nature de leur chargement ou à défaut de carte d'entrée.*

### Quelle place prend cet équipement dans la politique communautaire en matière de tri des déchets ?

*Il y a une véritable cohérence dans nos choix, entre la mise en place de la tarification incitative, la mise à disposition de points d'apports volontaires, l'aide à l'achat de composteurs.*

*Et cette politique porte ses fruits. Nous avons comptabilisé 1 000 tonnes de déchets de moins dans les bacs ordures ménagères.*

*Le tri sélectif a permis de baisser les taux sur les factures de 15,53 à 11,60 %. Les deux déchetteries doivent nous permettre de valoriser ce que nous jetons grâce à un tri sérieux.*

*C'est aussi le moyen de laisser la planète propre aux générations futures.*

## Des composteurs à tarif préférentiel

Si vous souhaitez acheter un composteur au tarif préférentiel de 25 euros, rendez-vous en déchetterie, à Villers-Bretonneux, selon le planning suivant :

- du 16 juin au 12 juillet, le mardi, mercredi, vendredi, de 9h à 12h
- du 1<sup>er</sup> au 22 août, le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h.

Règlement par chèque.  
Une seule demande par foyer.  
Pour tout complément d'information, contactez la Communauté de Communes au 03 22 96 35 93.





# Martin, le maître composteur

À l'école de Lahousoye

Le Val de Somme poursuit sa communication envers les enfants des écoles pour les éduquer aux bons gestes en matière de tri. Un investissement pour l'avenir et qui participe à terme à la baisse de la facture d'enlèvement des ordures ménagères.

Porteur d'un message pour réduire les volumes d'ordures ménagères, la Communauté de Communes a entrepris depuis plusieurs mandats un gros travail de communication en faveur du tri sélectif. Pionnière en matière de TEOMI, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives, elle voit ses efforts récompensés en pouvant cette année baisser les taux figurant sur les factures des habitants de 4 points. Une baisse qui est aussi due en partie aux animations de l'ambassadrice du tri, Delphine Dusailant, et aux spectacles destinés aux élèves des écoles du territoire. "Car les jeunes consommateurs doivent être associés à toutes ces actions et apprendre dès leur jeune âge les bons comportements" explique Alain Savoie, vice-président à l'environnement au sein de la Com de Com.

## Le maître composteur fait la tournée des classes

Après un premier spectacle intitulé "Le Chapiteau Vert" l'an dernier, le comédien Éric Chitcatt a revêtu cette fois les habits de "Martin, le maître composteur" pour une tournée à visée pédagogique sur 14 écoles du Val de Somme. Une tournée qui a débuté à Lahousoye. Ces campagnes visent à toucher le plus grand nombre d'enfants.

À travers un spectacle ludique et interactif, le comédien leur a rappelé l'importance du tri sélectif des déchets et en particulier la manière de réduire leur volume en compostant ceux qui peuvent se détruire naturellement. "On jette chacun à la poubelle 1 kg de déchets par jour et si on les met sans les trier dans la poubelle des ordures ménagères, ce sont près de 400 kg qui finissent chaque année dans un grand trou" a rappelé Éric au début de son intervention avant de demander aux enfants de devenir comme lui les rois du compostage.

En cinq épreuves basées sur des exercices de tri, la construction d'un composteur et les bons gestes à avoir à la maison, le comédien a permis aux enfants de comprendre que tout ce que la nature fabrique peut se retrouver dans une caisse aérée où les déchets se transformeront en compost. À condition de bien l'aérer, le mélanger fréquemment et l'arroser. Une fois le message bien passé, le spectacle s'est terminé en chanson et chacun a obtenu sa médaille et son diplôme de maître composteur.

Le Val de Somme poursuivra d'ailleurs cette année son offre de mise à disposition de composteur à prix réduit aux familles de ses 32 communes.



## Médiathèque : le voyage-lecture

### Ici, on vote comme les grands !

Les enfants entendent beaucoup parler des élections en ce moment. Et ils ont pris un peu d'avance par rapport aux adultes puisque, le vendredi 7 avril, tous les enfants du Val de Somme impliqués dans le voyage-lecture "Anima-livres" ont voté pour leur livre préféré.

### Qu'est-ce que le voyage-lecture ?

Le voyage-lecture est un projet piloté par la médiathèque intercommunale du Val de Somme. Il est proposé chaque année aux enseignants de maternelle et primaire de l'intercommunalité, englobant trois beaux cadeaux : le don de 12 livres neufs pour la classe voyageuse, trois voyages dans l'année jusqu'à la médiathèque et le parcours en littérature de jeunesse durant toute l'année scolaire. Ce projet touche 40 classes, un millier d'enfants et 15 communes différentes de la Communauté de Communes du Val de Somme.

### Un acte civique

Cette idée du vote sur une seule et même journée est née dans les esprits des bibliothécaires qui cherchaient la meilleure façon de donner un caractère solennel au vote des enfants. Il fallait que les enfants saisissent que leur vote aussi était un acte civique important. Les enseignants



Vote de la classe de M<sup>me</sup> DEMARES, Cerisy, en présence de M<sup>me</sup> LOJTEK, VP Culture de la CCVS et de M<sup>me</sup> DUTHOIT, maire de Cerisy

ont joué leur rôle en permettant aux élèves de maîtriser le vocabulaire même du vote : bureau de vote, bulletin de vote, carte électorale, assesseurs, scrutateurs, urne, isoiloir, dépouillement, scrutin, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, etc. Ce vote était aussi l'occasion de mettre en musique toute une partition impliquant les familles et les élus communaux et intercommunaux. Le bilan est positif, les mairies ayant prêté urnes officielles et isoiloirs lorsque c'était possible.

### Exposition visible cet été

Merci à tous les élus, les familles, les bibliothécaires, les enseignants, les enfants (même ceux non représentés en photos ci-dessus) d'avoir participé à ce grand exercice de citoyenneté grandeur nature. Le voyage ne s'arrête pas là, les enfants auront à retravailler en classe le livre élu



Vote de la classe de M<sup>me</sup> NOYELLE, Sailly-le-Sec, en présence de M<sup>me</sup> GADROY, élue municipale

pour en faire une interprétation collective, une "revisitation". Toutes les revisitations seront visibles à la médiathèque durant la grande exposition de cet été. Venez nombreux !



Vote de la classe de M<sup>me</sup> SAINT-SOLIEUX, Heilly, en présence de M<sup>me</sup> GALLET, maire de la commune et Lucie DESWEL, responsable de la médiathèque intercommunale.



Vote de la classe de Mme LUCAS, Corbie

## Mémoire : de belles rencontres australiennes sur le Val de Somme

La semaine organisée par l'Association Bretonvilloise d'animation et qui a précédé l'Anzac Day du 25 avril a été riche en événements. De la randonnée entre mémoriaux à la 9<sup>ème</sup> Anzac Cup, les rencontres fraternelles entre Français et Australiens n'ont pas manqué à Villers-Bretonneux. Diffusion du film "la Chevauchée de feu" de Simon Wincer, concerts de l'orchestre de cuivre d'Amiens et de Voices of Birralee, exposition de photos de Sarah Wood pour célébrer les remarquables "Avenue of Honour" en souvenir des soldats tombés au combat loin de chez eux, le programme a été de qualité. Et le point d'orgue de ces rencontres a été l'inauguration des travaux de modernisation du Musée franco-australien en présence de Dan Tehan, ministre australien des



Le ministre australien des anciens combattants inaugure le musée

Anciens Combattants. Un musée où les collections sont mieux mises en valeur et qui utilise les ressources numériques pour montrer films et photographies d'époque. Une partie vitrée du toit de l'école emblématique Victoria ouvre le musée sur la ville mais aussi sur la cour de récréation et l'inscription sur le fronton du préau, "Do not forget Australia". À Corbie, l'exposition et les démonstra-

tions sur le pain pendant la Grande Guerre, initiées par l'association Pomponette, ont attiré un large public. La reconstitution d'un four mobile et d'un campement de poilus a intéressé les visiteurs. Au Hamel, les membres des équipes masculine et féminine de footy ont initié les enfants des écoles à ce sport populaire des antipodes sur le stade communal.

## Aménagement : le Département veut améliorer le cadre de vie des communes

Le 7 mars, Stéphane Haussoulier, vice-président du Conseil Départemental de la Somme est venu dans les locaux de la Communauté de Communes présenter la nouvelle politique territoriale aux élus du Val de Somme. Le vice-président a détaillé les priorités du Département et les nouvelles règles pour obtenir le sou-



tien financier du département. Les communes de moins de 1 000 habitants font partie d'un dispositif spécial. L'objectif est de soutenir les projets qui :

- améliorent le cadre de vie des communes de la Somme, pour maintenir leur population et attirer de nouveaux habitants
- valorisent et développent les activités et atouts de la Somme.

D'un montant de 32 M€ sur 4 ans, cette politique sera structurée autour de 2 axes : l'accompagnement des communes de moins de 1 000 habitants et une contractualisation avec les EPCI, avec un complément "loisirs et sports de nature". Pour sa part, le territoire du Val de Somme devrait bénéficier de 890 000 €.

### ZOOM SUR...

#### Culture : Ben Debreyne en tournée sur le Val de Somme

"C'est tout de même sympa de ne pas être obligé de prendre sa voiture et de venir à pied profiter d'un spectacle et de partager ensuite un moment convivial avec les artistes" confiait un habitant de Gentelles. Dans le cadre des spectacles en décentralisation "Hors les murs", Ben Debreyne et Philippe Guyard ont en effet promené leurs chansons et leur accordéon à travers le territoire. Un spectacle qui sentait bon la carbonnade flamande, la bière, les chicons et les moules frites. Des histoires de géants, de chtis, de wassingue, de ducasse et de carnaval appréciées à Gentelles, Lamotte-Brebière et Lahousoye.



## Devenir ambassadeur du tourisme junior

**A**près avoir découvert, en 2016, le Mémorial Australien situé entre Fouilloy et Villers-Bretonneux, 450 élèves des écoles du Val de Somme sont devenus Ambassadeurs Juniors du tourisme de mémoire. *“Et cette année, ce sont 15 classes du territoire, soit 400 élèves, qui deviendront à l’issue d’un projet mené avec leurs enseignants des Ambassadeurs Juniors de l’environnement. On peut faire confiance aux enfants, ils l’ont déjà montré l’an dernier en multipliant les actions au niveau du devoir de mémoire. Ils trouveront des idées pour faire passer le message du respect à avoir envers la nature”* explique Stéphane Chevin, vice-président de la Communauté de Communes qui coordonne ce grand dispositif avec son équipe de l’Office de Tourisme intercommunal. Comme l’an dernier, les professeurs des écoles volontaires engagés dans ce projet entièrement gratuit pour les classes ont bénéficié en septembre d’une visite



guidée sur place et ont reçu une clé USB très documentée montrant toutes les pistes pédagogiques possibles pour préparer les élèves à cette mission d’ambassadeurs du tourisme. Et du 2 au 12 mai chaque classe est venue en car participer à deux ateliers aux étangs de la Barette. L’un sur l’histoire du lieu qui a été complètement modifié au fil des temps par l’homme, l’autre sur la découverte de la flore et la faune. De retour en classe

chaque enseignant mène à sa guise son projet pour que les enfants puissent faire partager et découvrir cet environnement remarquable. *“Je vais proposer à mes élèves de réaliser un petit carnet de naturaliste, sous forme papier ou numérique pour qu’ils puissent bien connaître la faune et la flore locale et la faire découvrir à leur entourage”* confiait mercredi matin Sabine Renault, l’une des enseignantes venue avec sa classe.

### La fibre pour tous : une réalité cette année dans plusieurs communes de notre territoire

Porté par Somme Numérique et financé à hauteur de 1 719 200 € par notre Communauté de Communes, le projet de déploiement de la fibre optique sur notre territoire avance. Aujourd’hui le réseau est prêt à être commercialisé dans les communes suivantes : Aubigny, Corbie, Bonnay, Lahoussoye, Fouilloy, Hamelet, Vaire-sous-Corbie, Vaux-sur-Somme et Sailly-le-Sec. Fort de l’expérience de ce premier déploiement dans 9 communes, qui a subi un retard important de près d’un an dû à de nombreux problèmes techniques, Somme Numérique travaille déjà à l’arrivée de la fibre dans les autres communes du Val de Somme.

#### Invitation au FORUM DES OPÉRATEURS “La fibre chez vous”

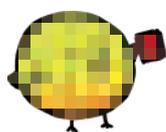
Les habitants des communes de Corbie, Aubigny, Bonnay, Lahoussoye, Fouilloy, Hamelet, Vaire-sous-Corbie, Vaux-sur-Somme et Sailly-le-Sec, sont invités à participer au Forum



des opérateurs. Ce jour-là, le groupe Covage Tutor pourra également répondre à vos nombreuses questions et notamment : Quand pourra-t-on se connecter ? Comment se connecter ? Quelles sont les démarches à faire ?

**Rendez-vous le vendredi 22 septembre 2017 de 16h à 21h au gymnase COSEC, Enclos de l’Abbaye, rue Gambetta à Corbie.**

# Médiathèque : demandez le programme !



## Bébés-lecteurs - Pour les 0-3 ans

Une fois par mois, l'heure du conte pour les 0/3 ans ! Pour que, dès leur sortie de l'œuf, les petits poussins, accompagnés de Maman et/ou Papa, soient initiés au plaisir des mots...

Samedis 24 juin\*,  
29 juillet et 26 août,  
de 10h45 à 11h15

\* dans le cadre  
de la fête dans  
la rue à Corbie  
(16h - 21h)



## Histoire pour les petites oreilles - Pour les 3-6 ans

Les p'tits bouts de 3 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, sont invités une fois par mois à la médiathèque pour des lectures d'albums, comptines, chansons et jeux de doigts.

Samedis 22 juillet  
et 12 août  
de 10h45 à 11h15



## Jeux de société - De 5 à 105 ans

Quel que soit votre âge, votre type de jeu préféré ou le nombre de joueurs, vous devriez trouver de quoi satisfaire votre appétit de ludophile !

Samedi 5 août  
de 15h à 17h

Animations sur réservation (nombre de places limité) - Intégralité des animations sur le site internet ou la brochure papier disponible dans les mairies du Val de Somme et à l'Office de Tourisme.

**Médiathèque intercommunale du Val de Somme : 31 b rue Gambetta - Enclos de l'abbaye - 80800 CORBIE**  
Tél. : 03 22 96 35 86 - [mediatheque@valdesomme.com](mailto:mediatheque@valdesomme.com) - [www.lecturepublique.valdesomme.com](http://www.lecturepublique.valdesomme.com)

## Cet été, grande exposition des travaux menés par la médiathèque avec plusieurs publics !

Outre les voyages-lecture vécus intensément par 40 classes de maternelle et primaire du territoire intercommunal, vous pourrez y découvrir le tout nouveau voyage-lecture "1, 2, 3 albums" mené avec les maisons de retraite de Corbie et Fouillois en partenariat avec les Passagères et le service culturel de la ville de Corbie. Mais vous pourrez également apercevoir dans nos locaux les travaux réalisés au cours de l'année par les résidents du Foyer de vie de Corbie (structure d'accueil pour adultes porteurs de handicap). Cette année, la thématique abordée lors de chaque séance mensuelle était "les couleurs". Le groupe a été sensibilisé aux

couleurs et à l'art. Il a ainsi travaillé à la manière de Seurat, Vasarelli, Mondrian, etc. Dans chaque réalisation, on reconnaît l'approche des artistes étudiés. Cette exposition estivale a pour vocation

de mettre en lumière les partenariats réguliers de la médiathèque et de susciter des découvertes, littéraires notamment, auprès du public jeune et adulte. Venez nombreux !





# La Loi NOTRe instaure de nouvelles compétences aux 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 2020

La Communauté de Communes Val de Somme intervient actuellement dans la vie quotidienne des habitants du territoire sur plusieurs compétences, le développement économique, la voirie et les travaux, l'aménagement de l'espace, l'habitat et l'urbanisme, l'assainissement collectif et non collectif, l'environnement, la lecture publique, les équipements sportifs et le tourisme.

**A** partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Loi NOTRe lui ajoute deux nouvelles compétences obligatoires, celle de la gestion des eaux pluviales et celle de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GÉMAPI). Cette année 2017 est donc une année préparatoire à ces prises de compétences nouvelles. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ce sera l'eau potable qui s'imposera comme nouvelle compétence du Val de Somme. Frédéric Pelletier, directeur général des

services de la Communauté de Communes nous explique les conséquences pour le Val de Somme de ces nouvelles compétences à assurer.

## L'eau pluviale

**L'eau pluviale, sera une nouvelle compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est demain. Comment vous préparez-vous à cette gestion ?**

La compétence "Eau pluviale" est exercée aujourd'hui par les communes et pour bien prendre la mesure de cette nouvelle responsabilité, un état des lieux s'impose dans chaque commune avant de bâtir un programme d'investissement et de maintenance.

Les contours de la compétence eau pluviale sont multiples car ils touchent à l'environnement, les espaces verts, l'assainissement et la voirie. Les eaux pluviales de voirie et leurs accessoires, les fossés, grilles, tampons, caniveaux,

étaient de la compétence des communes mais en 2018 elles seront sous la responsabilité de la Communauté de Communes.

La circulaire préfectorale en date du 24 août 2016 rappelle que les Communauté de Communes déjà dotées de la compétence assainissement collectif, et c'est le cas pour le Val de Somme, doivent rattacher à cette compétence la gestion des eaux pluviales telle que définie à l'article L2226-1 du CGCT selon lequel "la gestion des eaux pluviales urbaines correspondant à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales urbaines constitue un service public administratif relevant des communes, dénommé service public de gestion des eaux pluviales urbaines."



Outre cette voirie pluviale, il convient de s'interroger sur certains ouvrages affectés à la gestion des eaux pluviales : bassins de rétention enterrés ou aériens. À qui incombent-ils ? Ces équipements sont loin d'être neutres financièrement compte tenu des problématiques d'inondations intervenues sur le territoire intercommunal. De plus, qu'en est-il de l'entretien des fossés, des noues ou encore des mares communales ? Une réflexion sera donc menée sur le sujet pour arrêter le contenu de cette compétence.

### La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

**Pays de terre et d'eau, le Val de Somme comprend de vastes zones humides. Comment la CCVS pourra-t-elle faire face à cette nouvelle compétence ?**

Parmi les compétences précisées dans le champ d'intervention de la GEMAPI, quatre sont obligatoires pour la Communauté de Communes :

- l'aménagement d'un bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines,

La Communauté de Communes sollicitera l'AMEVA, établissement public de bassin, auquel elle adhère, pour proposer un transfert de compétence pour l'aménagement du bassin hydrographique en termes de conduite d'études et d'élaboration de stratégie à l'échelle du bassin versant de la Somme. Qui mieux que l'AMEVA peut prétendre à exercer cette mission dont c'est le cœur de métier ? Concernant les 3 autres points, obli-

gatoires, entretien et aménagement des cours d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des sites, la Com de Com proposera de déléguer, sous son contrôle, la gestion de ces missions à l'AMEVA en s'assurant d'une assistance à maîtrise d'ouvrage de sa part. Le conseil communautaire sera amené à se prononcer sur ces éléments.

### L'eau potable

**S'agissant de la compétence eau potable, la loi NOTRe propose aux communes de deux dates de prise de compétence, en 2018 dans le cadre d'une compétence optionnelle et en 2020 pour une compétence obligatoire. Quelle sera la date proposée au Conseil Communautaire ?**

La sagesse nous incite à proposer le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour prendre cette nouvelle compétence qui est actuellement assurée par des communes ou des syndicats de communes. Actuellement le Val de Somme compte 10 gestionnaires d'eau potable : 3 communes et 7 syndicats. C'est dire que le transfert de cette compétence à la CCVS ne sera pas chose facile et qu'il convient de bien l'anticiper. D'ores et déjà, la Com de Com va engager un diagnostic eau potable mené dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui permettra de connaître les modes de gestion, les caractéristiques des unités de distribution, la qualité de la ressource en eau et la performance du réseau. Un premier état des lieux préparatoire à ce diagnostic a été réalisé et laisse apparaître de grandes disparités dans la qualité et la ressource en eau selon les territoires du Val de Somme.

Dès 2018, il est prévu de recruter un chargé de mission qui devra réfléchir sur le mode de gestion à venir de cette compétence et surtout élaborer un programme d'investissement réalisé à partir des conclusions du diagnostic. Le service finance sera sollicité car il conviendra de créer un nouveau budget annexe "eau potable".



Le code de l'environnement définit le champ d'intervention de la GEMAPI en 12 compétences :

- 1° l'aménagement d'un bassin hydrographique,
- 2° l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 3° l'approvisionnement en eau,
- 4° la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols,
- 5° la défense contre les inondations et contre la mer,
- 6° la lutte contre la pollution,
- 7° la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines,
- 8° la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines,
- 9° les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile,
- 10° l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants,
- 11° la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- 12° l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

# Le programme estival des animations touristiques de l'été

## Manifestations événementielles

### “PAROLES DE VILLAGE” les 9, 10, 11, 16 et 17 juin

**Son et lumière, à Bonnay, à 22h30**

Spectacle vivant nocturne : un petit village picard se raconte sur une période allant de ses origines à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Un scénario unique et original de 22 tableaux où chaque scène est illustrée avec les costumes, accessoires, outils, voitures et machines agricoles d'époque.

Renseignements et billetterie :

Office de Tourisme du Val de Somme

Tél. : (+33) 3 22 96 95 76

Sur le site : [www.parolesdevillage.com](http://www.parolesdevillage.com)

### “FÊTE DANS LA RUE” Samedi 24 juin

**25<sup>ème</sup> édition, à Corbie, de 16h à minuit**

Une fête qui ravie petits et grands un peu plus chaque année.

Un événement incontournable à ne rater sous aucun prétexte.



Animations, spectacles, expositions... il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et toutes les humeurs ! Voir aussi en page 22.

Programme sur [mairie-corbie.fr](http://mairie-corbie.fr)

### JOURNÉE “JEU DE BOULES À LA PLUME” Samedi 5 août

**À Vaire-sous-Corbie, de 10h à 18h30**

Le jeu de boules à la plume (variante de la Boule Flamande, ou Bourle) :

Il ne se pratique plus qu'à Vaire-sous-Corbie sur un terrain incurvé. Les boules en bois de châtaignier sont d'un diamètre important (20 cm), de couleur rouge et verte.

La 1<sup>ère</sup> équipe lance toutes ses boules de façon à former un barrage près de la plume, la seconde équipe essaie, ensuite, de se frayer un chemin et d'approcher la plume.

Programme :

10h à 12h : découverte et initiation avec inscriptions pour le concours

12h à 14h : barbecue estival ouvert à tous (payant)

14h à 15h30 : match d'exhibition et matchs amicaux

De 15h30 à 18h30 : concours général par équipe de 4

18h30 : remise des prix

Participation aux animations gratuite. Tout au long de la journée, vous pourrez jouer à d'autres jeux picards (jeu de la grenouille, jeu d'assiette...), découvrir des produits du terroir sur le petit marché proposé par le producteur local “Au Domaine vert” labellisé “Terroirs de Picardie”, vous désaltérer à la buvette. Les enfants pourront profiter des manèges dès le milieu de l'après-midi.

Renseignements à Office de Tourisme du Val de Somme : 03 22 96 95 76



## “L'ABBATIALE DE CORBIE À L'ÉPOQUE DU MOYEN-ÂGE”

**Parvis de l'Abbatiale de 16h à 23h30**

Dans le cadre de la Fête dans la rue et proposé par l'Office de Tourisme du Val de Somme : rencontrez des villageois, artisans et templiers du XII<sup>e</sup> siècle.

Espace médiéval animé par les associations “La Mesnie Croix et Lys”, “Les bâtisseurs” et “Le Conté du Val d'Omer” : démonstrations artisanales (tailleur de pierre, forgeron, tanneur...), armement médiéval, essayages de costumes, tirs à l'arc et combats pour enfants, conteur, jongleur, aubergiste, diseuse de bonne aventure, calligraphe...

### “Un dimanche au kiosque”

#### Parc de la Mairie de Corbie

- 11 juin, 15h : Groupe Noisy Turd (Rock)
- 18 juin, 12h : Chorale Clé de Somme + Groupe La Petite Entreprise (Blues / Rock)
- 21 juin, 19h : Ensemble Musical de Corbie (répertoire Belle époque)
- 2 juillet, 15h : Groupe Natty est folle (Pop / Blues / Rock)
- 9 juillet, 15h : Groupe Libido (Rock)
- 30 juillet, 15h : Groupe She Loves Disco (Wave underground, Folk, Pop)
- 6 août, 15h : Groupe GNSB (Rock)
- 27 août, 15h : Groupe 3D
- 10 septembre, 15h : Groupes Élixir 003 + Stratus (Pop / Rock)
- 24 septembre, 15h : Groupe ETTE (Rock années 70 /80)

## Découverte de l'artisanat

Visites guidées proposées par l'Office de Tourisme du Val de Somme

### LA BRASSERIE ARTISANALE

#### “PICARDENNES” À Corbie



**Les 7 juillet et 1<sup>er</sup> septembre à 16h**

Christophe et Laurent vous proposent une visite guidée de leur brasserie pour découvrir les secrets de fabrication d'une bonne bière artisanale. Ces deux passionnés ont créé deux marques de bières “La Mascotte” et “La Caroline” toutes deux labellisées “Terroirs de Picardie”.

Dégustation offerte à la fin de la visite.

Tarif : 5 € / enfants de 6 à 12 ans : 3 € / gratuit pour les moins de 6 ans.

Vente des billets à l'Office de Tourisme jusqu'à la veille de la visite

### L'ATELIER MARBELLA

#### À Sailly-Laurette

(Confection de bijoux de peau)

**Les mardis 11 juillet et 29 août à 15h**

Découvrez un atelier de campagne insolite où le calme et le chant des oiseaux vous accompagneront dans la découverte des collections de bijoux totalement innovants. Grâce à une technologie dermo-adhésive brevetée, Marbella réalise artisanalement des bijoux de peau repositionnables



en cristal, feuille d'or, dentelle ou encore pierre précieuse. Reconnus dans l'univers de la mode, les bijoux Marbella se vendent à travers le monde et séduisent par la qualité et l'originalité de sa fabrication Made in France. Vous découvrirez un lieu atypique “ancienne auberge restaurée en atelier” ainsi qu'une collection surprenante d'un art nouveau “les bijoux de peau”.

Tarif : 5 € (démonstration offerte) / enfants de 6 à 12 ans : 3 € / gratuit pour les moins de 6 ans. Vente des billets à l'Office de Tourisme - Tél. : 03 22 96 95 76

### LA BOULANGERIE PÂTISSERIE LANGLET



#### À Corbie

Alain Langlet vous propose de découvrir les méthodes de fabrication de ses spécialités et pâtisseries. Dégustation offerte à la fin de la visite.

**Mercredi 2 août à 10h30 :** les spécialités locales (pavés de Corbie, Carolus, macarons) et le chocolat.

**Mercredi 9 août à 10h30 :** sorbets et glaces.

**Mercredi 16 août à 10h30 :** dessous du pain et gâteau battu.

**Mercredi 23 août à 10h30 :** les recettes citronnées.

Tarif : 5 € / enfants de 6 à 12 ans : 3 € / gratuit pour les - de 6 ans (dégustation offerte). Vente des billets à l'Office de Tourisme jusqu'à la veille de l'animation à 12h - Tél. : 03 22 96 95 76

## Découverte du patrimoine naturel

### “LES BALADES NATURE EN FAMILLE”

#### Balades en barque

Découverte des étangs de la Barette à Corbie : les étangs de la Barette vous ouvrent leurs portes. Sur terre comme sur l'eau, venez découvrir un pan de l'histoire de Corbie, au cœur de la vallée de la Somme. Vivier, tourbière et fontaine bleue n'auront plus de secret pour vous ! 30 minutes de balade en barque...

**Mercredis en juillet et août** à 14h30, 15h, 15h30, 16h, 16h30, 17h

Tarifs : adultes 9 € / enfants 5 €  
Réservations obligatoires et billetterie en ligne jusqu'à la veille de la balade :  
[www.balades-en-somme.com](http://www.balades-en-somme.com)  
Rendez-vous sur le parking des étangs  
Renseignements : 03 22 33 24 25

#### Balades à pied

**Vendredi 7 juillet** à 20h30 à Bonnay  
Conférence et balade nocturne  
“Les chauves-souris, créatures de la nuit”  
Durée environ 2h30

**Samedis 8 juillet et 12 août** à 15h aux marais de Bonnay - “A la découverte de la faune et de la flore” - Durée 1h30

Tarifs : adulte et enfant dès 12 ans : 8 € / enfant de 6 à 12 ans : 4 € / gratuit pour les - de 6 ans



Vente des billets jusqu'à la veille de l'atelier à l'Office de Tourisme (lieu de RDV pour l'animation communiqué lors de l'inscription).

#### Balades nature en canoë

Descente du fleuve Somme de Sailly-le-Sec à Corbie

**Mercredis 12 juillet et 9 août** à 14h  
Durée : environ 3h - Parcours de 6,6 km

Tarifs : adultes (plus de 17 ans) : 16 € / enfants de 12 à 16 ans : 12 €  
Conditions : savoir nager au moins 25 mètres et savoir s'immerger. Réservations obligatoires et vente des billets à l'Office de Tourisme jusqu'à la veille à 12h (lieu de RDV pour l'animation communiqué lors de l'inscription).

#### Balades en calèche

avec Pensée de Le Hamel

Renseignements et réservations :  
06 99 20 10 54 ou 03 22 96 03 16

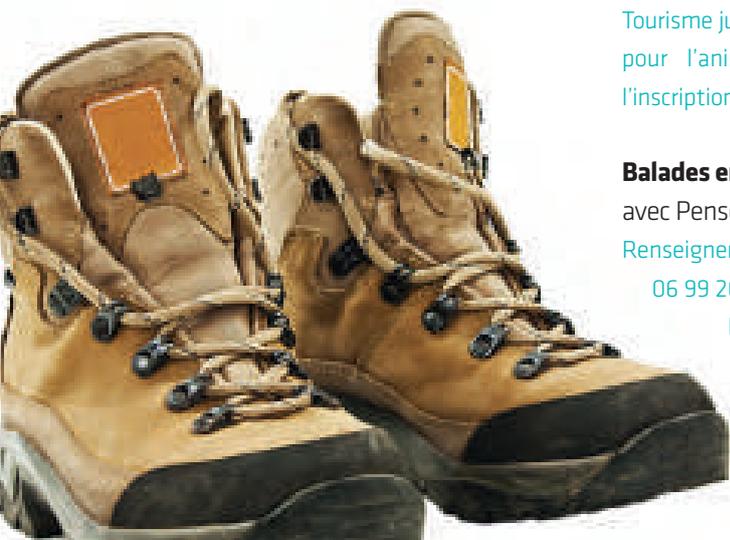
Départ : 2 bis rue de l'Abbé Loir - Le Hamel

#### Balades et randonnées à cheval

Tarifs : à partir de 25 € la balade.  
Information, réservation : 06 27 07 44 23  
ou : [somrandacheval@gmail.com](mailto:somrandacheval@gmail.com)  
Site internet : <http://sommerandonneesacheval.ffe.com>

#### Stage de pêche à la mouche

**Mercredi 30 août** de 14h à 17h à Daours  
Initiation gratuite animée par un animateur de la Fédération départementale de la pêche. Matériel et autorisation temporaire de pêche (Pass pêche) mis à disposition. Nombre de places limité.  
Renseignements et inscriptions obligatoires : 03 22 70 28 10 / [www.peche80.com](http://www.peche80.com)



## “LES ATELIERS NATURE”

**Pour les enfants (6 à 12 ans) :**

**Samedis 15 juillet et 5 août** de 14h30 à 16h aux marais de Bonnay  
“Hôtel à insectes”

**Vendredi 21 juillet** de 14h30 à 16h30 aux étangs de la Barette à Corbie  
“À la découverte des libellules”

**Vendredi 11 août** de 14h30 à 16h30 aux étangs de la Barette à Corbie  
“À la pêche aux invertébrés”

Tarif : 7 € / gratuit pour le parent accompagnateur. Vente des billets jusqu'à la veille de l'atelier à l'Office de Tourisme du Val de Somme (lieu de RDV pour l'animation communiqué lors de l'inscription). Pour des raisons de sécurité, chaque



enfant doit obligatoirement être accompagné par l'un de ses parents durant toute la durée de l'atelier.

**Pour les adultes :**

**Samedi 22 juillet** de 15h à 17h à Vaux-sur-Somme et **samedi 19 août** de 15h à 17h à Ribemont-sur-Ancre  
“Fabrication de produits cosmétiques”

**Samedi 29 juillet** de 15h à 17h à Ribemont-sur-Ancre et **samedi 26 août** de 15h à 17h à Fouilloy  
“Les remèdes au naturel”

Tarif : 8 €. Vente des billets jusqu'à la veille de l'atelier à l'Office de Tourisme du Val de Somme (lieu de RDV pour l'animation communiqué lors de l'inscription).

## Loisirs - détente

### MEMBERSON ÉCLUSIÈRE

**À Lamotte-Brebière**

Café-Estaminet : en bordure du fleuve Somme et de la Vélo route Vallée de Somme, ce lieu d'échanges est l'endroit rêvé pour une pause détente, gourmande, sportive, créative ou récréative. Vous y trouverez de la petite restauration (panier pique-nique), une

épicerie avec des produits locaux des Hortillonnages, de la location de vélos et de canoës, des expositions, des concerts et des animations pour tous. Le mardi soir : cuisine partagée  
1<sup>er</sup> dimanche après-midi du mois : chasse aux trésors  
2<sup>ème</sup> mercredi du mois : jeux picards, d'ailleurs et de toujours  
3<sup>ème</sup> samedi du mois : apéro-concert

4<sup>ème</sup> samedi du mois : mime, théâtre et poésie

Ouvert de Pâques à la Toussaint, de 10h à 20h. Tous les jours pendant les vacances scolaires. Du mercredi au dimanche hors vacances scolaires.

Renseignements et réservations : Arnaud : 06 04 51 76 94 - lamaisonmelba@gmail.com

### DÉCOUVERTE DU TIR À L'ARC

**À Corbie**

Le Club de tir à l'arc de Corbie vous propose des séances de découverte de ce sport durant juillet et août.

**Les mercredis 12, 19, 26 juillet et 2, 9, 16 août de 16h à 17h30**

Rendez-vous sur place au jeu d'arc dans l'Enclos (face aux courts de tennis)

Tarif : 6 € la séance



## Découverte du patrimoine historique

L'Office de Tourisme vous propose, de fin juin à début septembre, des visites guidées du patrimoine du Val de Somme.

Réservations et vente des billets : Office de Tourisme du Val de Somme

28/30 Place de la République - Corbie - Tél. : 03 22 96 95 76

### À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DES COMMUNES DU VAL DE SOMME

Le Val de Somme possède de nombreux trésors cachés... Dans chaque commune, un château, une église ou encore une statue sans oublier les personnages célèbres qui ont vécu ou laissé des traces de leur passage sur le territoire.

Vincent vous invite à découvrir ces trésors au cours de ses visites guidées...

#### “Sur les traces de la prestigieuse Corbie”

Circuit commenté de l'histoire de Corbie, à travers les divers éléments du patrimoine, de ses origines jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

**Du mardi au samedi à 16h30** (du 27 juin au 2 septembre). Durée : 1h

RDV à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

#### Visites guidées de l'Abbatiale

##### Saint-Pierre à Corbie

**Du mardi au samedi à 15h** (du 27 juin au 2 septembre). Durée : 1h

RDV à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

#### Ascension de la tour sud de l'Abbatiale de Corbie

**Chaque vendredi à 10h30** en juillet et août. Durée : 30 mn

RDV à l'Office de Tourisme. Tarifs : 3,50 € pour adultes et enfants + de 6 ans / gratuit - de 6 ans

#### “Les mystères de l'église de La Neuville” Chaque jeudi à 10h30 en juillet et août

Durée : 1h

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

#### “Villers-Bretonneux, de la Grande Guerre à la reconstruction” Mardi 4 juillet et vendredi 4 août à 10h

Durée : 1h15 (+ 1h si visite musée)

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans. L'entrée au musée, non comprise dans ce tarif, sera à régler sur place (4 € / 3 €).

#### “Villers-Bretonneux, des Mérovingiens à nos jours”

Circuit urbain où l'on vous racontera l'histoire de cette commune de l'égide mérovingienne jusqu'à l'illustre passé industriel.

**Samedis 15 juillet et 5 août à 10h30**

Durée : 1h15

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

#### “À la découverte de l'histoire de Fouilloy”

Circuit commenté de la commune, située au cœur du Val de Somme et marquée par les grands conflits de l'histoire.

**Samedis 22 juillet et 12 août à 10h30**

Durée : 1h15

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

#### “Le patrimoine de Daours”

**Samedis 29 juillet et 19 août à 10h30**

Durée : 1h15

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

### VISITES GUIDÉES DES SITES MÉMORIAUX

#### Le mémorial national australien de Villers-Bretonneux

**Les mercredis 12 juillet et 2 août à 10h30**

Durée : 1h15

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

#### Le parc mémoriel du corps d'armée australien de Le Hamel

**Les mercredis 26 juillet et 16 août à 10h30**

Durée : 1h

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 5 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans



## “LES FANTÔMES DU VENDREDI”

Des personnages atypiques du temps passé réapparaissent pour raconter leur histoire et celle du Val de Somme à travers les âges...

### “Corbie à travers le temps”

Le fantôme de Messire Guntland, comte de Corbie au VII<sup>e</sup> siècle, vous apparaîtra vêtu de son costume de chevalier...

**Visites guidées les vendredis 21 juillet, 4 et 18 août à 18h** - Durée : 1h15  
RDV à l'Office de Tourisme. Tarifs : 6 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

### “Le grognard de Vecquemont”

Sorti de sa sépulture napoléonienne, le fantôme du grognard de Vecquemont

réapparaîtra vêtu de son uniforme de la Vieille Garde de Napoléon Bonaparte.

**Visites guidées les vendredis 28 juillet, 11 et 25 août à 18h** - Durée : 1h15  
Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs : 6 € / enfants (6-12 ans) : 3 € / gratuit - de 6 ans

## LES ATELIERS D'ARTS MÉDIÉVAUX

**Les vendredis 28 juillet et 18 août**

### De 10h à 12h : Calligraphie

Travail au calame ou à la plume métallique sur l'écriture la Caroline avec possibilité de travailler sur d'autres abécédaires.

### De 14h à 17h : Enluminure

Travail orienté sur la fabrication des couleurs (utilisation de glaire d'œuf, de résine



de cerisier ou gomme arabique, de miel et de pigments minéraux).

Ateliers ouverts aux adultes et enfants dès 6 ans. Possibilité de s'inscrire aux 2 ateliers et d'emporter son pique-nique pour déjeuner sur place avec l'animateur.  
Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription à l'Office de Tourisme. Tarifs par atelier : 10 € adultes et enfants + de 12 ans / 8 € enfants de 6 à 12 ans

## Les musées du Val de Somme

### “LE MUSÉE DES AMIS DU VIEUX CORBIE”

**13 place de la République à Corbie**

Ce musée d'histoire locale présente l'histoire de Corbie à travers l'histoire de son abbaye.

Évocation des périodes charnières, fondation, siège de la ville en 1636. Illustration par des reproductions de manuscrits et plan en relief de la ville. Une salle est également dédiée à Eugène Lefebvre, l'un des pionniers de l'aviation, né à Corbie en 1878.

**Ouvert du 27 juin au 2 septembre**, du mardi au samedi de 14h30 à 17h30 (sauf jours fériés), ainsi qu'à l'occasion des Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre. Entrée gratuite

Renseignements : 03 22 48 36 48

Email : [damagnez@wanadoo.fr](mailto:damagnez@wanadoo.fr)

### “LE MUSÉE FRANCO-AUSTRALIEN”

**9 rue Victoria à Villers-Bretonneux**

Entièrement rénové en 2016, ce musée présente, à travers les richesses de la collection de l'association franco-australienne, les liens unissant Villers-Bretonneux à l'Australie depuis la Première Guerre Mondiale et cette fameuse nuit du 24-25 avril 1918 où l'armée australienne arrêta l'avancée allemande à Villers-Bretonneux.

Cette histoire inédite de guerre, de mémoire et d'avenir est expliquée par un parcours muséographique divisé en 4 séquences illustrées par des objets personnels de soldats mais aussi par des images d'archives et des

témoignages émouvants de cette amitié franco-australienne.

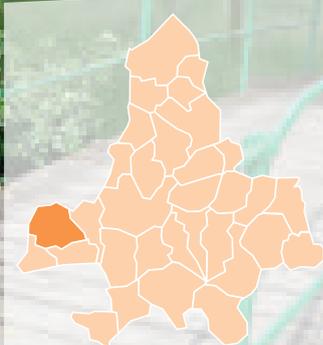
**Ouvert tous les jours** de 9h30 à 17h30

Visites libres

Tarifs : adultes 6 € / étudiants et jeunes (11-18 ans) : 3 € / anciens combattants : 4 €. Groupes (dès 15 pers.) : 4 €/pers. Sur réservation.



# Bussy-lès-Daours, un cadre champêtre aux portes d'Amiens



## En bref

351 habitants sur 810 hectares.

**Nom des habitants :**  
les Bussydaoursiens  
et les Bussydaoursiennes

**Date de la fête locale :** le 1<sup>er</sup>  
dimanche de septembre

- Église Saint-Léger de 1840
- Château du XVIII<sup>ème</sup> siècle remanié au XIX<sup>ème</sup> siècle
- Oratoire Notre-Dame

### Secrétariat de mairie :

mail : [mairie.bussy.les.daours@orange.fr](mailto:mairie.bussy.les.daours@orange.fr)

Tél. : 03 22 40 10 88

Permanences le lundi de 15h à 18h et le mercredi de 15h à 19h

### Quelques dates importantes

- 1968 : ouverture de l'Institut Médico-éducatif des Papillons Blancs dans le village
- 2001 : en mars, l'Hallue sort de son lit comme la Somme et d'autres affluents
- 2003 : le captage du Val d'Hallue est autorisé pour alimenter Amiens Métropole en eau potable
- 2013 : rénovation extérieure de l'église et mise en place de nouveaux vitraux

**B**ussy qui s'appela Busci, Buxeria, Buscicum, Buxis puis Buyssi au XVII<sup>e</sup> siècle tire son nom du mot bosquet. Sur son territoire, on a trouvé trace de cercles et enclos protohistoriques et des vestiges d'une villa gallo-romaine. Ce village picard situé à une dizaine de kilomètres des portes d'Amiens a réussi à sauvegarder ses larges plates-bandes qui bordent les rues. Rue de la Forge, rue du Grand Puits, rue du Château, rue du Moulin, la traversée de ce joli village fleuri nous

amène inmanquablement à imaginer son passé. L'Hallue qui le longe à l'Est, le marais et ses tourbières contribuent aussi au charme du village qui reste discret à l'écart des grandes routes. "Un petit coin de paradis" comme aime à le souligner les habitants.

### Histoire du village

En 1636, lors de la guerre de Trente Ans, les Espagnols incendient Bussy et détruisent le château situé au centre du village. Corbie est assiégée par Louis XIII



et Richelieu. En 1814, des troupes coalisées contre Napoléon 1<sup>er</sup> passent dans le village après la Bataille de France qui voit la déchéance de l'empereur.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la surface cultivée s'étendait selon Monsieur Debary, instituteur du village, sur 700 hectares fragmentés en petites parcelles qui produisaient blé, lentilles, avoine, betteraves fourragères et à sucre. Dans les pâtures on élevait beaucoup de moutons. La proximité d'Amiens permettait de vendre facilement le lait et les œufs. Quelques habitants tissent la soie pour Amiens ou fabriquent des tricots de laine pour Villers-Bretonneux. En 1840, Clémentine Deluchoux fait un don important qui permet la construction de l'église.

Bussy a connu l'invasion allemande en 1870 -1871. Les habitants ont assisté aux combats de Pont-Noyelles et Querrieu où les forces en présence se disputaient la vallée de l'Hallue et ont vu des obus tomber sur le village.

Pendant la Grande Guerre de 1914 à 1918, des Australiens ont stationné à Bussy. Georges Clémenceau passe les féliciter en juillet 1918 après leur victoire éclair au Hamel sous la conduite du stratège australien John Monash.



De 1940 à 1944, plusieurs habitations et bâtiments sont réquisitionnés par les militaires allemands.

En 1962, la population du village est au plus bas avec 162 habitants alors qu'elle était de 499 en 1851. Beaucoup sont partis au fil du temps s'établir sur Amiens ou dans les bourgs proposant du travail. La classe unique a été fermée en 2002. Aujourd'hui ses 351 habitants sont heureux d'y vivre à seulement quelques minutes du centre-ville amiénois.



### ZOOM SUR...

## Frédéric Petit, enfant du village, travailla

## avec Jules Verne au Conseil Municipal

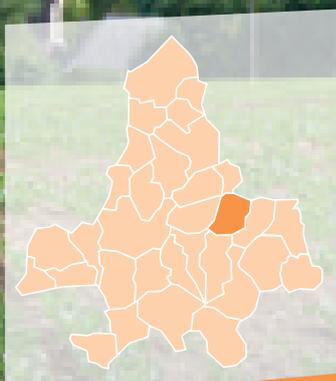
Frédéric Petit, né le 30 juin 1836 à Bussy-lès-Daours, mena une carrière d'industriel à Amiens et fut un homme politique important du courant radical-socialiste. Il devint l'un des chefs de file des républicains de la Somme avec Jules Barni, René Goblet et Alphonse Fiquet. Il fut avec Jules Lardièrre et René Goblet, l'un des fondateurs du journal Le Progrès de la Somme. Maire républicain d'Amiens de 1880 à 1881 puis, par intérim, de 1884 à 1895, il fit construire le Lycée de Jeunes filles, une école de filles et vingt-six classes nouvelles. C'est pendant son mandat de maire que Jules Verne fut conseiller municipal d'Amiens de 1888 à 1895. En 1886, Frédéric Petit fut élu sénateur de la Somme et réélu en 1891 jusqu'à sa mort en 1895. Il est enterré au cimetière de La Madeleine à Amiens à côté de la tombe de Jules Barni.

## Le Conseil municipal

Jean-François Devaux, maire  
 Gilson Graux  
 Yves Hochart  
 Sylvie Brandicourt  
 Christian Doremus  
 Florent Fréville  
 Vincent Vilbert  
 Céline Plumeri  
 Anthony Brandicourt  
 Jérémy Cayeux  
 Aurélie Devauchelle (démissionnaire)



# Sailly-le-Sec, les Australiens s'y distinguèrent en mars 1918



## En bref

355 habitants sur 674 hectares.

### Nom des habitants :

les Saillysiens  
et les Saillysiennes

**Date de la fête locale :** 2<sup>ème</sup>  
dimanche de juillet

### Secrétaire de mairie :

Isabelle Nibart  
mail : saillylesec@wanadoo.fr  
Tél. : 03 22 76 53 29

Secrétariat ouvert le lundi de  
19h à 20h et le samedi de  
10h30 à 12h

<http://sailly-le-sec.fr>

Facebook : Maire de Sailly le  
Sec

- La véloroute Vallée de Somme qui suit le chemin de halage du Canal de la Somme longe le village.

- Un chemin de randonnée de 9,5 km appelé "Autour de Sailly-le-Sec" a été créé.

- Camping : Les Puits Tournants

- Assainissement collectif : travaux de lagunage pris en charge par la Communauté de Communes

Situé au cœur de la Vallée de la Somme, construit sur la rive droite du fleuve canalisé, Sailly-le-Sec est un paisible village qui mérite que l'on s'y arrête pour découvrir ses atouts. Son nom évolua au cours des siècles. Il s'appela Sailly-le-Petit, Sailly le Sec de 1332 à 1341 et Sailly-le-Selz en 1349.

Sailly-le-Sec fut l'une des premières donations faite à l'Abbaye de Corbie par la Reine Bathilde.

## Histoire du village

Le 4 août 1636, l'armée Espagnole franchit la Somme à Cerisy et laissa le village de Sailly-le-Sec en cendres.

Pendant la guerre 1870-1871, des réquisitions furent faites dans le village par les Prussiens.

En 1899, l'instituteur du village préconisait sans succès de créer des hortillonnages dans le village pour la production de légumes au lieu d'aller les acheter à Amiens. Il recense 25 ouvriers bonnetiers qui travaillent sur des métiers à domicile. À l'époque le village compte 448 habitants. Il en a compté 729 en 1851.

Le cimetière anglais Dive Copse et l'Australian Corps Memorial témoignent des combats qui se déroulèrent ici lors de la Grande Guerre et rendent hommage aux 100 000 Australiens qui se sont battus en France.



Le 30 mars 1918, les Allemands commencèrent une avancée générale principalement au sud de la Somme, une division attaquant au Nord de Sailly-le-Sec.

Trois fois ce jour-là des vagues essayèrent de remonter les vallées et les pentes à l'Est du monument aux morts de la 3<sup>ème</sup> division. Elles furent repoussées à chaque fois par le feu intense des fusils, des mitrailleuses et de l'artillerie et essuyèrent de lourdes pertes.

Et plus aucune tentative ne fut faite ici contre la ligne australienne. Après guerre, les Australiens choisirent tout naturellement cet endroit pour y ériger leur monument aux morts.



### L'église Saint-Martin

Détruite pendant la Grande Guerre, elle a été reconstruite en briques. Elle se compose d'un étonnant clocher-porche surmonté d'un toit en flèche recouvert d'ardoises.

L'architecture du bâtiment a subi l'influence de l'art déco tout en respectant l'ordonnancement de l'église antérieure.

Cette église conserve de nombreuses sculptures toutes classées aux monuments historiques.



## Le Conseil municipal

Thierry Manten, maire  
 Denis Delsaux, 1<sup>er</sup> adjoint  
 Catherine Candelier, 2<sup>ème</sup> adjointe  
 Evelyne Gadroy, 3<sup>ème</sup> adjointe  
 Martine Lebon  
 Richard Moss  
 Christian Féret  
 Hervé Boudoux  
 Sylvie Dutoit  
 Karine Dufaux  
 Ludovic Devillers



# Fêtes et animations près de chez vous

## JUIN

**Samedi 24 juin de 16h à minuit**

**Centre de ville de Corbie**

**25<sup>ème</sup> édition de la Fête dans la Rue**

Avec, en moyenne, 20 à 25 000 spectateurs à chaque édition, la Fête dans la Rue est devenue un événement incontournable dans la région.



**Dimanche 25 juin à Vecquemont**

**Réderie**

Run and bike

Exposition autos et parade motos

Concert de Stratus à 20h30

**Dimanche 25 juin à Bonnay**

**Fête communale**

Réderie (7h à 18h), restauration, manège et attractions foraines, tours gratuits de poney l'après-midi, exposition de tracteurs



À travers une programmation éclectique de qualité et un cadre festif, le public découvre des spectacles de provenance locale et internationale qu'il ne peut apprécier ailleurs.

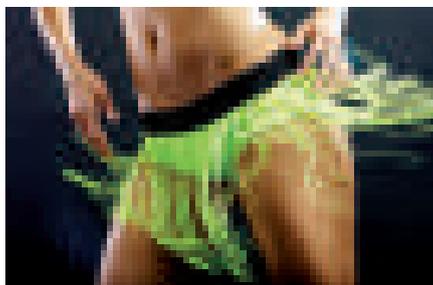
Cette année encore, la Fête dans la Rue proposera des représentations et animations variées et spectaculaires, qui vont, une fois de plus, combler les amateurs d'art de la rue, les promeneurs curieux, les férus de tradition et d'artisanat, le public citoyen sensible au développement durable et solidaire...

Manifestation gratuite.



**JUILLET**

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 18h**  
**au Théâtre Les Docks à Corbie**  
**spectacle de Zumba**



**Samedi 1<sup>er</sup> juillet à Daours**  
**Concours de pétanque**  
 organisé par le ballon au poing

**Dimanche 2 juillet au quartier des Longues Vignes à Corbie**  
**Réderie** organisée par l'association des Longues Vignes

**Dimanche 2 juillet à Daours**  
**Sortie en bus à Nausicaa**  
 À Boulogne-sur-Mer, organisé par les Troubadaours.  
 Réservation au 06 47 87 88 48



**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juillet**  
**à Heilly**

**Concours National d'attelage**  
**Championnat de Picardie**

Samedi : dressage et maniabilité  
 Dimanche matin : dressage maniabilité jeunes chevaux  
 Dimanche après-midi : marathon  
 Renseignements : Philippe LENGLET  
 06 15 93 11 16



**Dimanche 2 juillet à Hénencourt**  
**Concours de pétanque** organisé par l'Association Rurale Hénencourtoise  
 Inscription 12 euros par doublette (3 boules/joueur)  
 Tél. : 06 17 74 61 77 ou 03 22 74 71 76.  
 Clôture des inscriptions le vendredi 30 juin.  
 Récompense pour tous.  
 Challenge - Coupes - Lots.  
 Restauration sur place.



## Cinéma "CinéDocks" au Théâtre Les Docks à Corbie :

**Mardi 4 juillet** : "Les fantômes d'Ismaël" à 20h30  
**Mardi 18 juillet** : "Anastasia" (jeune public) à 14h30  
 et "Marie-Francine" à 20h30

**Mardi 8 août** : à 14h30 et 20h30 (programmation en cours d'élaboration)  
**Mardi 22 août** : à 20h30 (programmation en cours d'élaboration)

**Programme en détail sur : [associnedocks.wordpress.com](http://associnedocks.wordpress.com)**



# Fêtes et animations près de chez vous



**Du 4 juillet au 3 septembre au Centre d'Accueil et d'Animation de Corbie**  
**Exposition de photographies "Avenues of Honours" de Sarah Wood**  
 Entrée Libre

**Jeudi 6 juillet au marché couvert de Villers-Bretonneux de 14h à 18h**  
**Don du sang**

**Jeudi 13 juillet à Daours**  
**Repas et bal à partir de 19h**  
 Réservations au 06 47 87 88 48

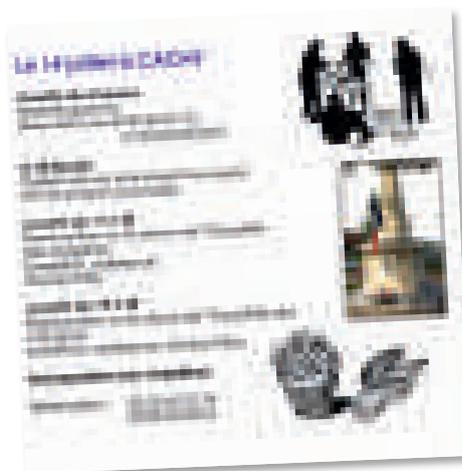
**Jeudi 13 juillet à Le Hamel**  
**Repas cochon grillé à partir de 19h**  
 organisé par la commune de Le Hamel  
 Salle polyvalente  
 Réservation : 03 22 96 88 06  
 ou 06 76 86 22 93

**Jeudi 13 juillet à Le Hamel**  
**Feu d'artifice vers 23h30**

**Jeudi 13 juillet à Villers-Bretonneux**  
**Retraite aux flambeaux**

**Vendredi 14 juillet à 10h à Corbie**  
**Défilé pour la fête nationale**

**Vendredi 14 juillet à Cachy**  
**Réderie, cérémonie, bal populaire**



**Vendredi 14 juillet à 23h sur les étangs de Fouilloy/Aubigny**  
**Feu d'artifice**  
 organisé par les communes de Corbie, Aubigny et Fouilloy

**Vendredi 14 juillet à Vecquemont**  
**Feu d'artifice**

**Samedi 15 juillet de 8h30 à 12h30**  
**salle polyvalente d'Étampes à Corbie**  
**Don du sang**

**Dimanche 23 juillet**  
**place de La Neuville à Corbie**

**Réderie**  
 organisée par La Neuville Loisirs  
**et exposition de documents anciens**  
 par l'Amicale Philatélique et Cartophile de Corbie à la salle polyvalente de La Neuville



**Samedi 29 et dimanche 30 juillet à Daours**  
**Fête patronale**  
 avec concours de pétanque le 29 juillet

**Samedi 29 et dimanche 30 juillet à Heilly**  
**Fête locale**

**Dimanche 30 juillet à Daours**  
**Concours de ballon au poing**

**Dimanche 30 juillet à Villers-Bretonneux**  
**Réderie**



## AOÛT

### Samedi 5 août à Daours

**Concours de pêche** à la Cerisaie organisé par l'association Troubadaours

### Dimanche 6 août à Aubigny

#### Réderie

Réservations au 03 22 48 41 12  
ou 03 22 48 14 90



### Dimanche 13 août à Le Hamel

**Réderie** place de l'Église  
Réservation : 06 71 88 42 17  
ou 03 22 96 03 29

### Vendredi 25 août à Le Hamel à 18h

#### Loto "Allez les bleus"

Salle polyvalente  
Réservation : 03 22 96 96 21

### Jeudi 31 août à 20h à Corbie

#### Commémoration de la Libération de Corbie

#### Jeudi 31 août à 17h45

Place de la mairie  
à Villers-Bretonneux  
**Cérémonie de la libération de Villers-Bretonneux**

## SEPTEMBRE

### Vendredi 8 septembre

#### salle polyvalente de Le Hamel

**Loto Olympique** de Le Hamel  
Réservation au 06 41 59 78 28

### Samedi 9 septembre au marché

#### couvert de Villers-Bretonneux

**Forum des associations de 10h à 18h**



### Du 11 au 17 septembre à Corbie

**Fête d'automne** à La Neuville

### Jeudi 14 septembre au marché

#### couvert de Villers-Bretonneux

**Don du sang de 14h à 18h**

### Dimanche 17 septembre à Daours

**Foire de la St Adhélard**

### Dimanche

#### 17 septembre

#### à Cachy

**Rallye touristique**

### Dimanche

#### 24 septembre

#### à Franvillers

#### Réderie

Renseignements au 03 22 40 57 87



### Samedi 30 septembre

#### à 20h au Théâtre Les Docks

**Repas moules-frites** organisé par l'association Rencontres

## Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 : Journées européennes du patrimoine

Programme des visites guidées et animations en Val de Somme

### Office de Tourisme du Val de Somme

LE 16 SEPTEMBRE :

- à 10h30 : visite guidée du Mémorial National Australien
- à 16h : visite guidée "les étangs de la Barette et son Histoire" au départ du belvédère Ste-Colette.

LE 17 SEPTEMBRE :

- à 14h : visite guidée "Corbie la prestigieuse" (circuit patrimonial de Corbie)
  - à 15h30 et 16h30 : visites guidées de l'Abbatiale Saint-Pierre de Corbie
- Réservations et renseignements :  
03 22 96 95 76

### Mairie de Corbie

Le 17 septembre de 14h à 17h : visite commentée du portail Saint-Etienne

### CPIE Vallée de Somme et Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Le 16 septembre à 14h15 : visite guidée "la faune et la flore des étangs de La Barette" au départ du belvédère Ste-Colette.

Le 17 septembre à 14h30 : visite guidée "la faune et la flore des étangs de La Barette" au départ du parking des étangs de La Barette sur la D233.

### Centre de conservation et d'étude de Ribemont sur Ancre (centre archéologique)

Les 16 et 17 septembre : visites guidées, ateliers, expo et animations

**GRATUIT**

# Concours environnement : adultes et enfants, testez vos connaissances !

**T**entez de remporter un composteur (pour les 3 gagnants de la catégorie adultes) ou un jeu éducatif (pour les 3 gagnants de la catégorie enfants). Besoin d'indices ? La majorité des réponses figure dans les magazines "Val de Somme" parus en 2016 et 2017 (consultables sur [www.valdesomme.com](http://www.valdesomme.com) rubrique "les publications" puis "journal d'informations". Concours réservé aux habitants du Val de Somme). Une seule participation par foyer et par catégorie (enfants/adultes).

## QUESTIONNAIRE ADULTES (à partir de 15 ans)

- De quelle couleur est le chapiteau qui accueille les élèves pour le spectacle "Bienvenue dans ma poubelle" ?  
 Jaune  Vert  Bleu
- En 2015, combien d'euros ont été reversés par la Communauté de Communes du Val de Somme à la "Ligue contre le cancer" grâce à l'apport volontaire du verre ?  
 28 €  280 €  2 800 €
- Combien de chiffres comportent vos bacs ?  
 3  6  12
- Que deviennent les ordures ménagères déposées dans le bac à couvercle vert ?  
 Elles sont recyclées  Elles sont incinérées  Elles sont enfouies
- En 2017, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères baisse. Il passe de :  
 10,5 % à 5,10 %  15,53 % à 11,60 %  20,20 % à 19,20 %
- Où dois-je mettre les magazines ?  
 Dans ma poubelle à couvercle vert  Dans ma poubelle à couvercle jaune  
 Dans la colonne "papier" au point d'apport volontaire
- En collant un "stop pub" sur ma boîte aux lettres, quel poids de déchets puis-je éviter chaque année ?  
 1 kg  20 kg  50 kg
- Qu'est-ce que je ne peux pas mettre dans mon bac à couvercle jaune ?  
 Les pots de yaourt  Le polystyrène qui protège les appareils électroménagers  
 Les barquettes en aluminium
- Pour la tarification incitative, quel bac est pris en compte ?  
 Le bac à couvercle jaune  Le bac à couvercle vert  Les 2 bacs (couvercle jaune et couvercle vert)
- Où dois-je jeter ma vaisselle en verre ?  
 Dans le point d'apport volontaire "verre"  Dans le bac à couvercle vert  
 Dans le bac à couvercle jaune

Question subsidiaire : combien de personnes vont participer à ce concours adultes ? .....

### Bulletin-réponse à retourner avant le 16 août 2017 à la Communauté de Communes du Val de Somme

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

## QUESTIONNAIRE ENFANTS (jusqu'à 15 ans)

1. De quelle couleur est le chapiteau qui accueille les élèves pour le spectacle "Bienvenue dans ma poubelle" ?  
 Jaune                       Vert                       Bleu
2. Combien de chiffres comportent vos bacs ?                       3                       6                       12
3. Que deviennent les ordures ménagères qui sont mises dans le bac à couvercle vert ?  
 Elles sont recyclées après avoir été triées au centre de tri                       Elles sont incinérées (brûlées)  
 Elles sont enfouies (stockées dans une fosse spéciale puis recouvertes de terre)
4. En collant un "stop pub" sur ma boîte aux lettres, quel poids de déchets puis-je éviter chaque année ?  
 1 kg                       20 kg                       50 kg
5. Où dois-je mettre les magazines ?                       Dans ma poubelle à couvercle jaune  
 Dans ma poubelle à couvercle vert                       Dans la colonne "papier" au point d'apport volontaire
6. Quel emballage je ne peux pas mettre dans ma poubelle à couvercle jaune ?  
 Une barquette alu                       Un pot de yaourt                       Aucun
7. Combien de temps met la nature pour digérer une chaussette ?                       10 ans                       100 ans                       1 000 ans
8. Aujourd'hui, tous les emballages plastiques...  
 ...se trient                       ...se mangent                       ...se décomposent naturellement et rapidement dans la nature
9. Où dois-je jeter la vaisselle en verre ou en porcelaine ?  
 Dans le bac à couvercle jaune                       Dans le point d'apport volontaire "verre"                       Dans le bac à couvercle vert
10. À quoi ressemble la mascotte du tri ?                       A une poubelle avec des yeux et une bouche  
 A une tête d'ampoule avec un corps fait de bouteille, de piles et de boîtes de conserve  
 A une fleur dont les pétales sont des emballages de bonbons

Question subsidiaire : combien de personnes vont participer à ce concours enfants ? .....



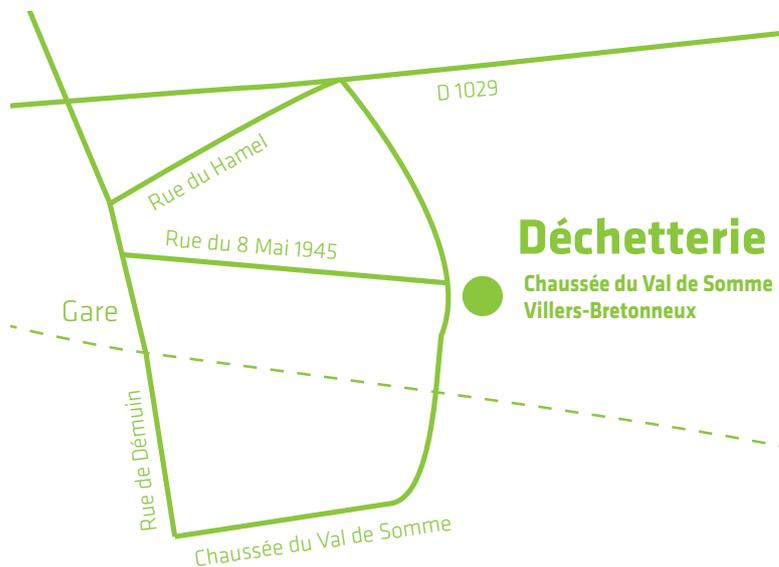
**Bulletin-réponse à retourner avant le 16 août 2017 à la Communauté de Communes du Val de Somme**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

# Déchetterie de Villers-Bretonneux : les infos pratiques



## Déchetterie

Chaussée du Val de Somme  
Villers-Bretonneux

### Horaires d'ouverture

Mardi - mercredi - vendredi - samedi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h / Dimanche : 9h-12h

Fermée les jours fériés

### Obtention de la carte d'accès

La carte est remise gratuitement sur place auprès du gardien de la déchetterie. Celle que vous utilisez à Corbie reste valable.

**PARTICULIERS** : remplissez le formulaire de demande (disponible en mairie, à la Com de Com ou sur place) et munissez-vous d'une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Cette carte vous permet un accès à la déchetterie, dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par semaine.

**PROFESSIONNELS** : présentez un extrait kbis de votre établissement. Cette carte vous permet d'éliminer et valoriser vos déchets d'activité commerciale ou artisanale (relevé des apports à chaque passage). Facturation des apports :

- 15 €/m<sup>3</sup> pour les déchets de type gravats, encombrants, déchets verts, cartons, ferrailles
- 2 €/kg pour les déchets dangereux de type pots de peinture, solvants, diluants, aérosols.

Tout véhicule utilitaire sera assimilé à un apport professionnel.

Tout possesseur d'un véhicule utilitaire devra donc présenter une carte "professionnel".

## BIENVENUE À LA DÉCHETTERIE DE VILLERS-BRETONNEUX

